



Père majeure et mère mineure

Par **Alie0689**, le 14/06/2021 à 20:48

Bonjour, (on dit bonjour en arrivant quelque part, non ?)

Mon copain a 26 ans et moi j'ai 17, je suis enceinte mais j'aurais mon enfant quelques mois après mes 18 ans. Le papa risque-t'il quelque chose si ma mère dépose plainte ?

Merci d'avance.

Par **nihilscio**, le 15/06/2021 à 09:40

Bonjour,

Il ne risque rien et les leçons de morale sur l'âge pour avoir un enfant sont déplacées.